Le Teich mag'

DOSSIER

Le Teich rallume ses étoiles

p. 10-12

n° 74 OCTOBRE 2021

EN DIRECT

L'écoulement des eaux pluviales : un problème à canaliser

p. 8

ZOOM SUR

La ville lance son premier budget participatif !

p. 13

Ville le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

www.leteich.fr

SODIFERBAT

FERMETURES DU BÂTIMENT

✔ *35 ans de confiance !*

PROMOTION SUR LES
PORTES D'ENTRÉE
ET PORTAILS

REMISE DE 20%

SUR LES PORTES D'ENTRÉE ET PORTAILS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2021.

05 56 66 21 82

www.sodiferbat.fr
ZA Grange Neuve - 3 Rue Copernic
33470 Le Teich - contact@sodiferbat.fr

« Les teichoises et les teichois vont pouvoir imaginer et construire des projets qui leur ressemblent et améliorent leur quotidien direct. »

Chères Teichoises, Chers Teichois,

Après un mois de septembre qui nous a permis de retrouver une vie presque normale, les activités et autres animations ont pu reprendre un peu partout dans la ville et la saison culturelle a été lancée à l'Ekla.

À travers toutes ces manifestations, les teichoises et les teichois participent largement à la vie de notre commune. En témoigne, le succès rencontré par les journées du Patrimoine ou le forum des associations, deux évènements phares de la rentrée. Nous avons pour ambition de renforcer ce lien entre les citoyens et leur ville, et c'est un de nos engagements lors de la campagne des municipales, développer les instances de participation citoyenne.

Ainsi, après la création du Conseil municipal pour notre jeunesse en Mars dernier, c'est enfin le lancement de notre premier budget participatif. Je dis « Enfin » car ce dispositif nécessitait de pouvoir nous rencontrer et échanger et avec la crise sanitaire, ce n'était pas possible.

Aujourd'hui, les teichoises et les teichois vont pouvoir imaginer et construire des projets qui leur ressemblent et améliorent leur quotidien direct. 40 000 € ont été votés pour cela lors du dernier Conseil Municipal du 30 septembre. Vous trouverez dans ce numéro et sur notre site internet toutes les informations et outils nécessaires pour transformer vos idées en futur projet et les proposer aux votes des citoyens.

Vous pourrez déposer vos projets à partir du mois de janvier. Rendez-vous donc très vite pour imaginer ensemble les projets de demain.

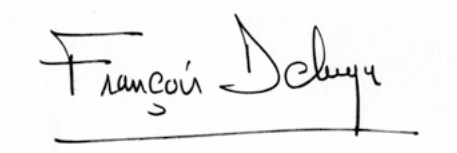

Maire du Teich
Président du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Sommaire

RETOUR EN IMAGES **4**

BRÈVES **5-7**

EN DIRECT **8-9**
L'écoulement des eaux pluviales : un problème à canaliser

DOSSIER **10-12**
Le Teich rallume ses étoiles

ZOOM SUR **13**
La ville lance son premier budget participatif !

CULTURE & SPORT **14-15**

AGENDA **16**

RENCONTRE AVEC **17**
Les entreprises bénéficiaires du chèque numérique

UNE PHOTO, UNE HISTOIRE **18**
Une salle des fêtes publique

COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

Edité par la mairie du Teich - Tél. : 05 56 22 33 60
contact@leteich.fr - www.leteich.fr
Directeur de la publication : François Deluga
Rédactrice en chef : Cynthia Taris
Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier
Photos : Manuela Darbeau, Laurent Wangermez, Manu Obry, Isabelle Jaïs, Istock
Réalisation : SEPPA, 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720
Régie publicitaire : SEPPA 06 08 91 01 79
ISSN 2610-4148

4 Retour en images

1

2

3

01 - JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021
Les 18 et 20 septembre dernier, la ville du Teich et l'Office de tourisme ont proposé un programme de découverte lors des journées du patrimoine. Exposition de Parc Marin, balades nature ou historique, spectacle... malgré un week-end pluvieux les animations ont affiché complet.

02 - VACCIBUS
Avec la participation du Conseil départemental de la Gironde, le 3ème Vaccibus est venu au Teich le 26 août dernier. Cette nouvelle opération a permis de vacciner plus de 120 personnes.

03 - OUVERTURE DE SAISON À L'EKLA
Une ouverture de saison rythmée grâce à la fameuse Compagnie Mohein. Samedi 25 septembre, les musiciens de ce groupe bordelais ont offert un spectacle haut en couleurs.

04 - MULTISPORTS SENIOR
Participation aux Jeux d'aquitaine seniors le jeudi 23 septembre à Brocas. Notre équipe termine à la 26ème place. Bravo pour cette première participation.

05 - MAISON FRANCE SERVICE INAUGURÉE
Le 5 juillet a été inaugurée La Maison France service située dans le bureau de Poste du Teich en présence de l'équipe municipale et des postiers.

06 - JOURNÉE DE SENSIBILISATION
Samedi 25 septmbre, la ville du teich, la Cobas, le Siba et Insercycles organisaient une journée de sensibilisation dans la cadre de la semaine du développement durable

07 - RENTRÉE SCOLAIRE
Le 2 septembre 2021 au matin, la rentrée scolaire a bien eu lieu. À noter l'accueil convivial proposé par les associations de parents d'élèves.

08 - FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 4 septembre, ce temps fort de la rentrée associative a connu un franc succès après ces mois sans activités.

4

5

6

7

8

Les rendez-vous de l'Entraide

Depuis 1992, l'Entraide Teichoise, association caritative, est au service des familles les plus démunies de la commune. Au printemps et à l'automne, les 80 adhérents et la dynamique présidente Josiane Fourès organisent de grandes braderies dont les recettes servent à acheter les denrées de première nécessité. La COVID perturbe l'actualité des associations, mais « l'Entraide » redouble d'efforts pour répondre présente : le local est ouvert à toute la population.

Nouveauté ! Le deuxième vendredi de chaque mois, l'association propose aussi un vide-vaisselle et jouets devant le local.

Vestiaire de l'Entraide Teichoise I, 30 rue des Castaings.
Rendez-vous tous les mercredis et jeudis et le deuxième vendredi de chaque mois de 9h30 à 17h

Contact : 05 56 22 89 66

Opération programmée de l'habitat de la Cobas

La Cobas a mis en place, pour une durée de 5 ans, une convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) concernant les logements privés se situant sur le territoire des 4 communes dont le Teich. La convention a été signée en mars 2021 avec l'État et le Département de la Gironde.

L'OPAH a pour objectifs de favoriser la rénovation thermique des logements et des immeubles, de lutter contre la précarité énergétique des ménages, de lutter contre l'habitat indigne, d'adapter les logements et immeubles à la perte d'autonomie et au handicap et de développer l'offre de logements à loyer encadré. Vous envisagez de réaliser des travaux répondant à ces objectifs, vous avez besoin d'aide ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit pour déterminer votre éligibilité aux travaux et à certaines aides. Pour cela il vous suffit de contacter le service habitat de la Cobas chargé notamment du montage et de l'instruction des dossiers. Les travaux ne doivent pas commencer avant la validation des organismes financeurs et doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment qualifiés RGE pour les travaux de rénovation énergétique.

Permanences sur rendez-vous / Contact : service habitat de la Cobas : 05 56 22 00 34 ou habitat@agglo-cobas.fr

DES CONSEILLER(E)S DÉPARTEMENTAUX À VOTRE ÉCOUTE

Élu(e)s pour 7 ans sur le Canton de Gujan-Mestras, Karine Desmoulin et Cédric Pain vous proposent des temps de rencontre dans les 4 communes.

Gujan Mestras : Salle Saint-Exupéry - 1 rue de l'Yser (face à la gare) – Les mercredis 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre, 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1er juin de 18h à 20h.

Marcheprime : Espace Blieck - 11 rue Jacques Blieck - Les Mercredis 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre , 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin de 18h à 20h.

Le Teich et Mios : Tous les jours, sur rendez-vous au 05 56 99 33 33 - poste 23820

Ludothèque !

Laetitia vous attend le mardi et jeudi à 8h45 puis 10h45 à l'Espace Petite Enfance. Deux créneaux sont ouverts pour le moment. La ludothèque est un service municipal gratuit ouvert aux enfants teichois jusqu'à 6 ans accompagnés de leurs parents.

Vous souhaitez venir, il suffit de réserver votre créneau par mail à ludotheque@leteich.fr

Nouveau conteneur à verre

Dans la continuité du plan d'enfouissement des collecteurs de verre, les conteneurs à verre de la rue de la Mission qui engendrent des dépôts sauvages et une pollution visuelle ont été déplacés devant le cimetière de Camps. Le conteneur à verre enterré est un dispositif moderne, mis en place par la COBAS, il en existe douze au Teich. Ces conteneurs de couleur grise sont visuellement plus esthétiques et plus hygiéniques. Les cuves de 4 m^3 sont installées sous la voie publique. Seule la borne d'introduction se voit en surface. La grande capacité de stockage permet à la COBAS d'espacer la fréquence de leur enlèvement, réduisant les nuisances sonores pour les quartiers.

Fermeture du collège

Suite à la présence d'un champignon dans le collège, représentant un risque pour la santé, François Deluga et Karine Desmoulin, 1ere Adjointe et Conseillère départementale, ont demandé, en concertation avec le collège, la fermeture de l'établissement afin de procéder à des analyses et à une désinfection des locaux. La commune a également proposé des salles pour accueillir les élèves et leur permettre de retrouver le plus rapidement possible le chemin l'école.

[TRAVAUX]

Programme de voirie 2021

L'entretien et la rénovation des chaussées et trottoirs du Teich ne sont pas des tâches aisées. Les fortes précipitations, comme l'année dernière, la circulation ou encore la sécurisation de certain axe nécessitent une attention constante de la part des services de la Ville. Le plan pluriannuel d'investissement voirie 2020-2026 prévoyait une enveloppe de 250 000 € par an sur six ans pour la réfection des chaussées auxquels s'ajoutent 45 000 € par an pour l'entretien et l'aménagement des trottoirs à destination des personnes à mobilité réduite. Un investissement conséquent et indispensable pour assurer aux teichois un cadre de vie de qualité. D'ici fin 2021, nous aurons réalisé plusieurs nouveaux chantiers attendus :

> Rue de Grangeneuve : nouveau tapis d'enrobés de la rue de Pouliche à la Plaine des sports
> Impasse des Poissonniers : nouveau revêtement et traitement des eaux de ruissellements par la création d'une tranchée drainante
> Chemin du Hougas : réfection de la voirie dans le cadre d'un partenariat projet urbain
> Rue de Française, nouveau revêtement
> Réfection des trottoirs de la Gare entre la rue Coulet et la Pierre Dubernet
> Virage de Grangeneuve

©Image google

Piste cyclable gare > collège

Après avoir livré en 2021 la dernière piste cyclable de la rue de Française d'environ 600 mètres, la ville du Teich continue de développer son réseau de pistes cyclables avec l'objectif de desservir l'ensemble des quartiers de la commune. La rue de la Petite Forêt et la rue des Pins qui desservent tout le sud de la commune nécessitaient une piste cyclable. Ce nouvel axe de presque 1 km prévoit de relier le nouveau quartier de la gare aux équipements publics. Les habitants pourront ainsi se rendre au collège, à l'école Val des Pins, au pôle culturel ou encore à la Plaine des Sports en toute sécurité.

Le début du chantier est prévu pour le mois de décembre pour une durée de trois mois. Cette piste cyclable sera financée par la Cobas pour un montant de 490 000 €.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Effacement des réseaux rue de la Petite Forêt :
Dans le cadre des travaux de voirie 2022, il va être proposé, au prochain budget, de rénover la rue de la Petite Forêt depuis le passage à niveau jusqu'à la rue des Poissonniers. À cette occasion, la commune souhaite poursuivre son programme de mise en souterrain des réseaux. *Adopté à l'unanimité*

Engagement dans la démarche de labellisation Réserve Internationale de Ciels Etoilés (RICE) par l'approbation des recommandations techniques en matière d'éclairage public. *Adopté à l'unanimité*

Acquisition d'une parcelle située rue des Poissonniers dans le cadre de la création future d'une piste cyclable. *Adopté à l'unanimité*

Approbation de la création du premier budget participatif du Teich avec une enveloppe de 40 000 €. *Adopté à l'unanimité*

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau - Les chiffres clés de l'année 2020 :

- **45 373 ABONNÉS** pour 67 627 habitants
- **6 018 411 M³** d'eau potable consommés
- **667 KM** de réseau de distribution
- **1,85 € TTC / M³ :** prix moyen de l'eau potable
- **85,5%** de rendement
- **100%** des analyses conformes
- **0,76%** du réseau renouvelé

La Jussie : belle mais trop envahissante !

Les jussies possèdent des feuilles luisantes de couleur vert foncé et des tiges rouges plutôt velues. Leurs fleurs à 5 pétales apparaissent d'un jaune vif sur les étangs dès le mois de juillet.

Originaires d'Amérique du Sud, la jussie pépoïde (Ludwigia peploides) et la jussie à grandes fleurs (Ludwigia grandiflora) ont été importées en France en tant que plantes ornementales au début du XIX^{ème} siècle. On les retrouve aujourd'hui dans nos cours d'eau et elles posent de sérieux problème pour la biodiversité. La ville et Le SIBA, à l'occasion de la semaine du Développement durable ont mené des opérations d'arrachage sur le Port du Teich.

Ces plantes aquatiques se développent dans des milieux stagnants (étangs, mares,...) ou à faible courant. Leur fort pouvoir d'adaptation permet de les rencontrer également dans d'autres zones humides telles que les prairies humides ou les fossés. La jussie est capable de coloniser toutes les surfaces en eau disponibles. Un tapis végétal recouvre rapidement l'étang et étouffe les autres plantes et les poissons.

Comment lutter contre la jussie ?

La lutte contre la jussie s'avère très difficile au regard de la grande résistance qu'elle possède. La lutte par produits chimiques est fortement déconseillée puisqu'elle détruit aussi les espèces « bénéfiques » pour l'étang. Le fauchage est aussi à proscrire car il fragmente les plantes et favorise leur dispersion. L'arrachage, manuel ou mécanique, reste le moyen le plus efficace pour limiter la progression de la jussie. Cependant, il doit être effectué régulièrement et ne suffit pas à supprimer toute trace de cette plante. Le combat à mener doit s'organiser sur plusieurs années.

Vous avez chez vous des jussies dans un bassin ? Ne les jetez pas dans la nature, mettez-les dans un sac hermétique ou évacuez-les en déchetterie

Vous observez sur un étang l'apparition de jussie ? Ne la cueillez pas. Ne l'arrachez pas (l'arrachage doit être organisé dans des conditions particulières), ne mettez pas d'herbicide dans l'étang.

Qui contacter ?

Parmi ses nombreuses missions pour assurer la qualité des milieux aquatiques et de la vie des habitants (navigation, qualité de l'eau, gestion des eaux pluviales et eaux usées, etc.), le SIBA exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) depuis 2018.

Contact : Adelyne Rolland,
chargée de mission au Pôle maritime
a.rolland@siba-bassin-arcachon.fr
Tél. : 05 57 52 74 74

L'écoulement des eaux pluviales : un problème à canaliser

Les récents épisodes pluvieux, d'une ampleur exceptionnelle, ont révélé des points noirs et des faiblesses sur le réseau d'eaux pluviales du Bassin d'Arcachon. Au Teich, elles sont localisées, traitées ou en cours de traitement, grâce à l'action concertée du SIBA et de la Ville. Mais les particuliers ont eux aussi un rôle à jouer dans l'amélioration de l'écoulement.

Le réseau d'eaux pluviales du Teich fait partie intégrante d'un réseau plus vaste, qui sillonne le Bassin d'Arcachon et dont le SIBA a la gestion. Bouches d'égout, regards de visite, boites de branchement... en tout, cet immense dédale de canalisations est ponctué par plus de 80 000 entrées. Autant de voies exposées en cas de crues exceptionnelles.

« *Il est conçu pour résister à des évènements d'occurrence trentennale, mais en aucun cas à des épisodes classés centennaux, comme on en a connu fin 2019 et en 2020, et qui relèvent de la catastrophe naturelle* » confie Sabine Jeandenand à la direction générale des services du SIBA. Le syndicat est, depuis le 1er janvier 2018, compétent pour gérer les eaux pluviales sur l'ensemble des communes du Bassin. « *Nous avons réalisé un schéma directeur et actualisé cet outil de gestion. Le SIBA réalise des investissements conséquents, à l'image de l'énorme bassin de régulation de Canteranne implanté à Gujan, qui régule notamment les flux vers le Teich. Une équipe de 6 personnes à temps complet œuvre sur le réseau : nous modélisons les points noirs sur chaque commune, entretenons et réparons le réseau au besoin.* »

Travaux d'urgence et solutions durables

Au Teich, le SIBA a réalisé des travaux à Lamothe, quartier situé dans une cuvette proche de la Leyre et donc sensible aux inondations. « *Nous avons d'abord mis en place un pompage pour limiter l'augmentation des eaux de ruissellement pendant l'épisode pluvieux, puis amélioré les systèmes qui permettent de bloquer l'eau de la rivière. Enfin, des capteurs ont été installés pour nous alerter en cas de brusque montée des eaux* » résume Sabine Jeandenand. À Lamothe encore, le SIBA vient de renforcer la digue qui retient le bras de la Leyre. Les travaux devraient être terminés avant début novembre. Dans le quartier de Bassalane, une priorité dans le schéma directeur des eaux pluviales, le SIBA a obtenu l'accord des propriétaires d'un lotissement pour faire passer les canalisations sous leurs parcelles et les connecter à l'ancien fossé (juin 2021). Rue des Poissonniers, des buses trop étroites ont été remplacées par des modèles qui autorisent un plus gros débit. À Grangeneuve, une noue va être créée pour capter les eaux de surface, des fossées recalibrés.

30 millions d'euros

C'est la somme que le SIBA doit investir dans les années à venir sur le réseau d'eaux pluviales, afin de protéger le territoire des évènements exceptionnels.

Chacun son fossé

Enfin, la municipalité prévoit dans son programme de voirie, d'inverser les pentes de plusieurs axes pour éviter les débordements et faciliter l'infiltration des eaux. Le recalibrage des fossés (en lien avec le SIBA) est également au programme des travaux.

Dans cette gestion ciblée, les Teichois ont un rôle important à jouer. Sabine Jeandenand prévient : « *Quand un fossé traverse leur propriété, les particuliers ne doivent surtout pas le buser, ni réduire sa largeur. Il est en effet interdit de le modifier. Cependant, ils ont l'obligation de l'entretenir, d'en retirer les éventuels embâcles et la végétation qui gêneraient l'écoulement de l'eau* ». Il faut se souvenir du principe des vases communicants : un fossé mal entretenu finit par générer des problèmes ailleurs sur le réseau, beaucoup de fossés privés en occasionnent un peu partout, puis chez tout le monde.

Infiltration naturelle

Le réseau d'eaux pluviales du Teich est majoritairement constitué d'un jeu complexe de fossés et de crastes qui a l'avantage, par rapport aux buses et autres canalisations, de faciliter l'infiltration dans la parcelle.

Le Teich rallume ses étoiles

Peu connue, peu évoquée, la pollution lumineuse ou photopollution est pourtant une nuisance de plus en plus répandue. En ville bien sûr, mais aussi dans les communes périurbaines, l'éclairage public nuit à l'obscurité normale, à la vie animale nocturne, à la biodiversité... et plus simplement à notre capacité à nous émerveiller face au spectacle naturel de la voûte céleste. Pour mériter le label « Ciel Etoilé », le Teich s'engage avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (PNRLG) à préserver les zones sans points lumineux et à réduire son éclairage public. Des tests sont en cours...

Entretien avec Karine Desmoulin

1ère adjointe du Teich, Vice-Présidente du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne en charge de la transition énergétique, porteuse du projet « label RICE »

Pourquoi la nuit est-elle une richesse à préserver ?

Le ciel étoilé est un bien commun, un trésor pour toute l'humanité. Le cœur du Parc est naturellement préservé de la pollution lumineuse issue des villes. Nous avons la chance de pouvoir encore y observer près de 4000 étoiles à l'œil nu. Mais cette richesse est menacée, notamment par l'éclairage public des communes alentours qui ne cessent de grandir. La photopollution a également des conséquences sur l'homme et la faune nocturne : certains rayonnements agissent sur l'hormone du sommeil et perturbent notre système immunitaire, tandis que l'éclairage extérieur dégrade la biodiversité en créant des pièges et des barrières pour les insectes et d'autres animaux. Enfin, l'éclairage artificiel représente 37% de la facture d'électricité des communes. Le baisser, c'est donc aussi faire des économies d'énergie.

Qu'est-ce que le label RICE et pourquoi la commune s'engage-t-elle dans cette démarche ?

Pour pouvoir préserver cette zone cœur sans pollution lumineuse, le Parc demande à ses communes de participer activement à la mise en place de critères qui permettront de créer une réserve de ciel étoilé et d'obtenir le label RICE, délivré par l'association International Sark-sky Association (IDA). Les 21 communes de la zone coeur et une dizaine de municipalités supplémentaires dont le Teich, sont déjà engagées. Notre « ville choisie par la Nature » était déjà pionnière sur le Bassin d'Arcachon quand elle a décidé de remplacer les ampoules de son éclairage public par des LED, il y a une quinzaine d'années. Grâce à un éclairage « bas », canalisé vers le sol, la pollution lumineuse est déjà réduite dans plus de 80% de nos rues. Nous testons également des lampadaires solaires comme ceux implantés autour du terrain de pétanque du parc public de Camps.

Le label RICE va encore plus loin. Il exige que l'on abaisse l'intensité et la couleur de cet éclairage et qu'on oriente la lumière vers le bas exclusivement. C'est loin d'être un changement radical, puisque les communes ont 20 ans pour répondre à l'ensemble des prescriptions mais au Teich nous voulons aller plus vite !

LE SAVIEZ-VOUS ?

> Sur le territoire du Parc, + de 70 espèces connues sont nocturnes, dont 26 d'intérêt primordial.
> Les insectes peuvent être attirés vers un lampadaire jusqu'à 700 mètres.
> Au Teich, les lumières sur les bâtiments municipaux sont systématiquement éteintes à partir d'une heure du matin.

CIEL, MA RÉSERVE !

Une RICE (Réserve Internationale de Ciel Etoilé) est un espace public ou privé de grande étendue jouissant d'un ciel étoilé de qualité exceptionnelle et qui fait l'objet d'une protection à des fins scientifiques, éducatives, culturelles ou dans un but de préservation de la nature.

Le Teich rallume ses étoiles

POLLUTION LUMINEUSE

Dans les années 70 déjà, les astronomes constataient qu'il était de plus en plus difficile d'observer les étoiles car elles étaient masquées par la « photopollution ». Un terme qui désigne l'impact de l'éclairage artificiel extérieur (public et privé) sur l'environnement nocturne.

Concrètement, quelles solutions testez-vous au Teich ?

Le Parc déposera la demande de labellisation « Ciel Étoilé » avant l'été 2022. Mais déjà, nous mettons en place les critères d'obtention. Au Teich, où nous n'avons pas opté pour l'extinction de l'éclairage public, nous expérimentons un abaissement de l'intensité de 70% dans la rue Française et la rue de Pouliche. Sur ces deux axes, les LEDS ont été adaptées : les teintes froides sont remplacées par une couleur plus chaude, qui tire vers le jaune pâle, plus acceptable pour l'œil. Ce système d'éclairage public s'ajuste automatiquement avec le niveau d'intensité de la luminosité solaire.

L'arrêté ministériel de décembre 2018 sur la réduction des nuisances lumineuses fixe la puissance maximale à installer à 35 lumens/m^2 en agglomération et 25 hors agglomération. Au Teich, le label RICE préconise 20 lumens/m^2 sur les axes structurants, 15 dans les lotissements et une attention particulière sera aussi portée dans les secteurs à enjeux forts de biodiversité nocturne comme les parcs et les corridors écologiques.

Moins de lumière, est-ce aussi moins de sécurité ?

Absolument pas. Contrairement à une idée reçue, le niveau d'insécurité n'est pas fonction du niveau d'éclairage. À Mios par exemple, qui a opté pour une extinction complète de son éclairage public, on ne note aucune hausse des cambriolages, des incivilités ou des accidents de la route. Dans nos communes, l'insécurité est beaucoup plus un sentiment, un ressenti, qu'une réalité.

Par ailleurs, beaucoup de Teichois sont très favorables à la baisse d'intensité.

Quel message voulez-vous passer aux Teichois ?

Je veux leur dire que nous devons tous nous sentir concernés par la préservation du ciel étoilé dans le Parc et dans nos communes. Faire l'effort de comprendre cette démarche, puis y adhérer, c'est aussi effectuer chacun, chez soi et ailleurs, des gestes simples : utiliser des lampes à basse énergie, éteindre la lumière et les écrans dans les pièces que l'on quitte, ne pas éclairer son jardin... En outre, la Ville organisera aussi une concertation avec les professionnels pour les accompagner dans l'abaissement du niveau d'éclairage de leurs enseignes. C'est une mesure pour l'environnement, mais aussi pour alléger la facture d'électricité.

La ville lance son premier budget participatif !

La Ville a décidé d'impliquer les habitants en les invitant à réfléchir eux-mêmes aux améliorations qu'ils souhaitent voir mises en œuvre. Ce fut l'un des axes de la campagne municipale, la volonté de développer les mécanismes de la démocratie participative. En effet, après la création du Premier Conseil Municipal des jeunes en mars 2021, tous les teichois pourront désormais participer à cette nouvelle démarche citoyenne.

Pour François Deluga, cette volonté de donner plus de pouvoir d'action aux citoyens, c'est aussi l'occasion de faire émerger des projets répondant aux besoins des habitants pour un quotidien qui leur ressemble. « *Nous voulons donner des moyens aux teichoises et aux teichois afin de faire émerger des projets améliorant leur cadre de vie direct. Les laisser proposer mais aussi les laisser décider. Si les habitants participent à l'action publique, ils auront aussi une meilleure compréhension du fonctionnement de la ville.L'enveloppe allouée lors du conseil municipal du 30 septembre est de 40 000 € pour 2021, soit 5 € par habitant.* ». Les propositions devront concerner exclusivement des investissements.

« François Deluga,
Maire du Teich

« Nous voulons donner des moyens aux teichoises et aux teichois afin de faire émerger des projets améliorant leur cadre de vie direct. Les laisser proposer mais aussi les laisser décider. Si les habitants participent à l'action publique, ils auront aussi une meilleure compréhension du fonctionnement de la ville. »

#1 **Jusqu'au 28 février 2022 : JE DÉPOSE MON PROJET :** sur Internet / à l'hôtel de ville

#2 **De mars à avril 2022 : ANALYSE DES PROJETS :** Les projets déposés font l'objet d'un examen par les services de la Ville qui évaluent leur faisabilité, leur coût et les délais de réalisation.

#3 **De mai à juin 2022 : JE VOTE POUR MES 3 PROJETS** préférés rentrée 2022 : annonce des lauréats

#4 **Réalisation des projets :** les services municipaux travaillent à la réalisation des projets retenus en collaboration avec les lauréats.

Un calendrier et un site dédié

Étant les usagers quotidiens des infrastructures de la commune, les citoyens pourront proposer des projets qui répondent à leurs besoins et à leurs attentes, à l'échelle d'un ou de plusieurs secteurs de la ville. Chacun peut imaginer un aménagement améliorant les espaces publics et les mobiliers urbains, mais aussi une réflexion sur l'art et la culture, la biodiversité ou encore l'éducation, la jeunesse, les sports et loisirs, etc.

Dès janvier aura lieu le lancement de la plate-forme suivi de différentes phases telles que le dépôt des projets, la recevabilité sur la base de différents critères, le vote des projets par les citoyens et enfin leurs réalisations.

Saison culturelle à L'EKLA, retrouvons-nous !

SORTIE DE RÉSIDENCE À L'EKLA

Hop(e), enfin !

©Iddac

En septembre 2020, grâce au soutien de la ville du Teich, La Compagnie Mechanic entre en résidence de création à L'EKLA. La représentation du spectacle Hop(e) était prévue pour avril 2021. Malheureusement, la pandémie passe par là et c'est l'arrêt des représentations. Aussi nous nous réjouissons de la programmation de Hop(e) le 9 novembre à 20h30, un spectacle dont on devrait se souvenir !

Un circassien emprisonné par ses doutes et ses craintes veut monter un spectacle sur lui. Dur de faire du beau, du neuf, tout en parlant de soi. Pour cela il faudrait cadrer les choses : on le lui a toujours dit. Et, si justement lui, il pensait autrement et si justement, lui, il se voyait autrement ? S'il était autrement ? S'il sortait du cadre ? Ces questions et bien d'autres se mélangent au cirque et nous offrent une fable personnelle pleine d'humour et de poésie, où chacun retrouvera une part de ses propres questionnements intérieurs. Après des études de langues, Emilien Médail a décidé de se lancer dans le spectacle. Circassien de passion, il s'est ouvert au jeu du clown, du théâtre d'improvisation et a complété sa palette artistique avec l'exigence du chant lyrique. Ecrit et interprété par Emilien Médail, avec une mise en scène de Félix Matagne, le spectacle propose d'ouvrir une porte aux questionnements sur la création théâtrale, sur l'existence d'un artiste, sur les hauts potentiels émotionnels. Co-organisation Iddac, agence culturelle du département de la Gironde.

Un spectacle à voir en famille,
à partir de 9 ans/ Tarifs : 12 €/10 €/5 €

Places en vente sur leteich.fr (onglet billetterie L'EKLA)
ou à L'EKLA, 67 rue des pins

Renseignements 05 57 15 63 75

SOIRÉE RENCONTRE « À VOUS LIRE » À LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 19 octobre à 20h30 la médiathèque recevra l'auteure Chantal Detcherry. Au programme : lecture d'extraits de textes de Chantal Detcherry par Sophie Robin du Collectif *Je suis noir de monde*, suivie d'une rencontre discussion avec l'auteure.

La rencontre avec une écrivaine, c'est d'abord avec son livre. Cette rencontre est un voyage, « À vous lire » vous y invite. Deux voix pour parcourir les mots d'un livre, une promenade, un dialogue sensible et singulier qui dessine le portrait de l'écrivaine et de son écriture. Une autre façon de se rencontrer. L'auteure raconte, partage avec vous le pourquoi, le comment... La comédienne Sophie Robin donne à entendre l'écriture en lisant les passages choisis du livre. Écrivaine de l'ailleurs aussi bien que de l'intime, Chantal Detcherry a publié des livres d'impressions de voyage sur l'Inde, le Népal, la Grèce, ainsi que de la poésie, des romans et des récits enracinés en Nouvelle-Aquitaine, sa terre natale.

Tout public, gratuit, inscription conseillée

Renseignements 05 57 15 82 18

DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis la rentrée, 2 nouvelles revues vous attendent au rayon Presse.

CÔTÉ JEUNESSE POUR LES 8-12 ANS :

Albert, Petit journal d'actualité illustré, deux fois par mois retrouvez : un dossier d'actualité en 5 questions, des articles thématiques (science, société, histoire...), des brèves sur l'actualité internationale, des infos insolites et drôles, Une revue de presse numérique pour aller plus loin

CÔTÉ ADULTE :

Vous l'attendiez impatiemment, une revue sur le jardinage !

L'ami des jardins, revue mensuelle, et le jardin n'aura plus de secret pour vous !

Et toujours la ressource numérique gratuite « **CAFEYN** » en accès gratuit grâce à votre abonnement à la médiathèque : des dizaines de revues à lire en ligne ! Un service de **Biblio.gironde**

Le programme suivant est susceptible d'être modifié, selon l'évolution de la situation sanitaire. Restez informés !

OCTOBRE

◊ MARDI 19
À VOUS LIRE

Médiathèque
À 20h30
Avec le Collectif Je suis noir de monde : soirée lecture de textes par Sophie Robin suivi d'échanges avec l'auteure Chantal Detcherry
Gratuit sur inscription - Adulte

NOVEMBRE

◊ MERCREDI 3
RDV DU MERCREDI

Médiathèque
À 10h30,
Contes et comptines culottés, par la Compagnie du Si
Gratuit sur inscription - Dès 5 ans

◊ MARDI 9
HOP(E)

Ekla
À 20h30
Avec la Cie Mechanic, cirque d'objets et de pensées
Tout public dès 8 ans
Tarif 12 €/10 €/5 €

◊ VENDREDI 12
LE P'TIT MERCAT

Halle du port
De 16h30 à 22h
Mme Séverine GAUDOT :
06 83 81 02 95

◊ DU 9 AU 19
PERLES DE BD

Médiathèque
Une quinzaine pour découvrir l'univers de la BD

◊ SAMEDI 20
VIDE DRESSING

Salle publique
Organisé par l'ASPI
Mme Prune MAGNIER :
06 79 56 81 84

◊ SAMEDI 20
PERLE DE BD CONCERT DESSINÉ

Ekla
À 18h
Dans le cadre du festival Perles de BD. Auteurs, librairie, ateliers, concert dessiné
Gratuit - Tout public

◊ SAMEDI 27
APÉRO-CONCERT

Ekla
À 19h

Avec ELIASSE (Les P'tites scènes de l'Iddac)
Tarif 6 €

DÉCEMBRE

◊ MERCREDI 1ER
SAC À BAFOUILLES

Ekla
À 11h et 15h
Conte équestre de Noël avec le collectif Azul Bangor
Tout public dès 4 ans
Tarif 10 €/8 €/5 €

◊ SAMEDI 4
CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Ekla
À 18h
Ouvert au public
Ecole de Musique :
05 57 15 04 86

LE 26 NOVEMBRE ET LE 10 DÉCEMBRE ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Afin de vous rencontrer, deux soirées d'accueil des nouveaux habitants sont organisées le 26 novembre et le 10 décembre. En 2020, celle-ci n'a pas eu lieu compte tenu des mesures sanitaires en vigueur. L'occasion de se procurer de la documentation sur les services, activités, animations et autres projets de la ville, et d'échanger sur des questions spécifiques avec le Maire et les élus.
Vous pouvez nous faire part dès à présent de votre souhait d'y participer au 05 56 22 33 60. Vous recevrez une invitation à cette soirée.

◊ SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5
TELETHON 2021

◊ VENDREDI 10
POURQUOI ?

À 20h30
Ekla
Avec Mickael Hirsch - HUMOUR
Tarif 15 €/12 €/8 € - Dès 12 ans

◊ MERCREDI 15
RDV DU MERCREDI

À 10h et 11h
Médiathèque
« Les petites histoires de... l'hiver » par le Théâtre du Petit Rien
Gratuit sur inscription
À partir de 1 an

◊ SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5
Téléthon 2021

Cette année le Village Téléthon s'installera de nouveau au Teich (parking face à la mairie) les vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021.
Les associations et la ville se sont mobilisées pour cette 35ème édition 2021. Retrouvez le programme complet d'animations et de spectacles pendant ces deux jours. Les profits iront à l'AFM Téléthon.
Et aussi comme pour chaque édition, la vente de crêpes sur le Village Téléthon et le dimanche 5 décembre, le spectacle de cirque « Téléthon Cirkinien » à l'Ekla à partir de 15h.

Programme complet sur www.leteich.fr/actualité

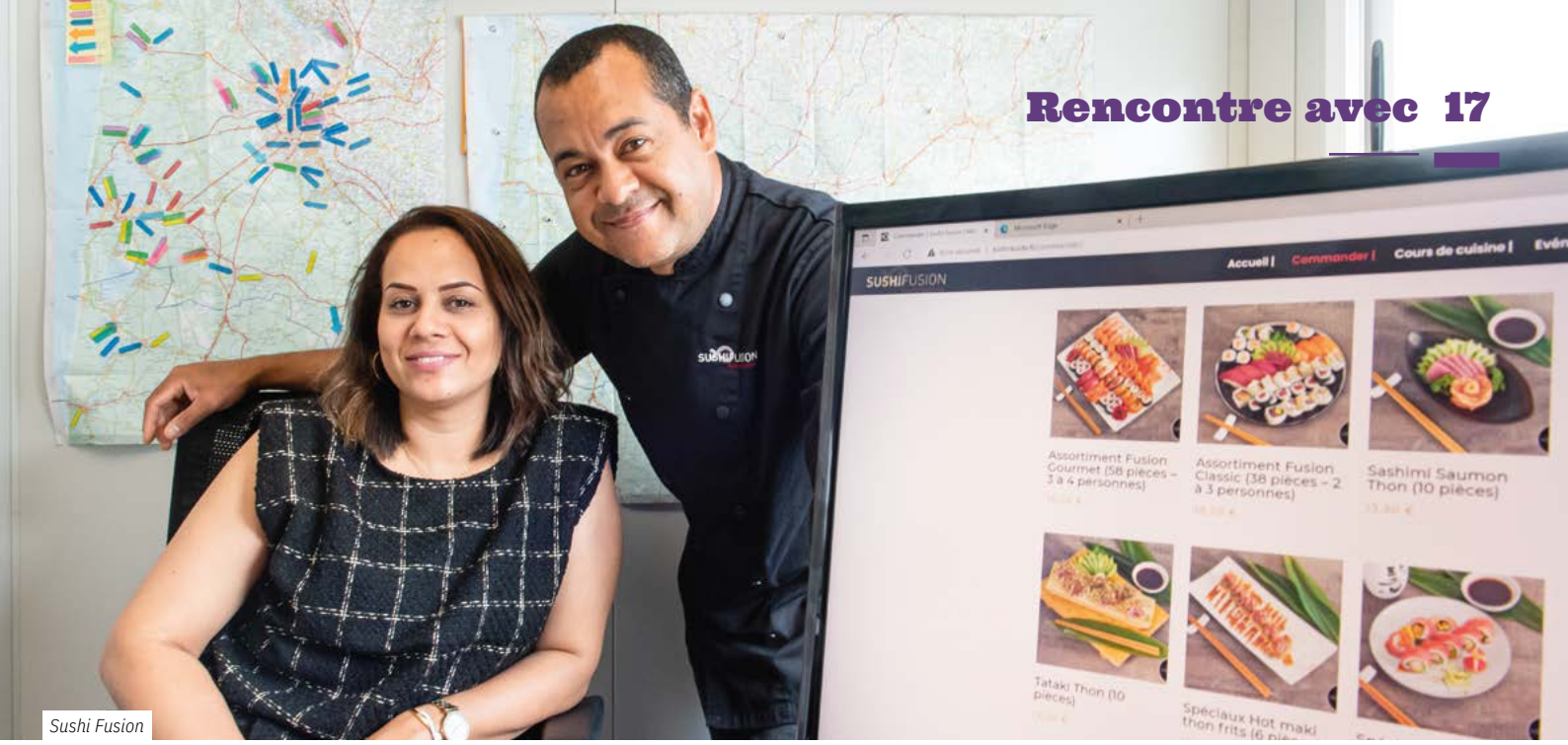

Sushi Fusion

Les entreprises bénéficiaires du chèque numérique

Depuis quelques mois, la COBAS offre un chèque numérique aux petites entreprises de moins de 10 salariés. Une aide financière pour éviter la fracture numérique, accompagner et équiper d'outils compétitifs les TPE du territoire. Témoignages au Teich.

Entre 500 et 2 000 € d'aide pour acheter du matériel, concevoir un site marchand, dynamiser ses réseaux sociaux : c'est une occasion que les commerçants du Teich ont saisie commerçants du Teich, bien décidés à monter dans le train du numérique. Car, ils en ont conscience, leur développement dépend aussi de leur vitrine virtuelle. « *Rendre plus efficace notre site Internet, communiquer sur les réseaux sociaux, c'est un passage obligé* », résume Sylvain Dessales, le caviste installé face à l'église. « *Cette présence en ligne devrait me permettre de pérenniser les contacts pris pendant l'été ou lors des dégustations et de faire vivre la cave toute l'année.* » Même ambition pour la poissonnerie Lou Peech et Gérard : « *Nous faisons plusieurs marchés par semaine, nous espérons aujourd'hui communiquer avec tous nos clients, mais aussi attirer une clientèle qui fait ses courses autrement.* »

La crise sanitaire dope la demande de services numériques

Pour Rénata Machado, co-fondatrice de Sushi Fusion, c'est la crise sanitaire qui a rendu le besoin numérique plus urgent : « *Avant le Covid, avec un ordinateur d'occasion et une imprimante, on travaillait essentiellement pour des entreprises. Mais quand elles ont mis les salariés en télétravail, nous avons ouvert la vente aux particuliers. Nous avons maintenant besoin d'ordinateurs, d'un serveur pour sauvegarder nos informations, de logiciels et d'un site qui permette le "click&collect".* »

Le Teich vin

«

Cyril Socolovert,
Adjoint chargé des Finances, de l'Urbanisme et du Développement Économique

« Il est important pour la ville d'aider les entreprises à profiter des actions de soutien au développement. Avec la crise sanitaire, le téléservice est apparu comme un besoin essentiel pour la population et lutte contre l'isolement des personnes. En cela, le chèque numérique est un outil qui permet d'améliorer le contact entre service et population. »

Une photo, une histoire

Par Raymond Lafargue

UNE SALLE DES FÊTES PUBLIQUE

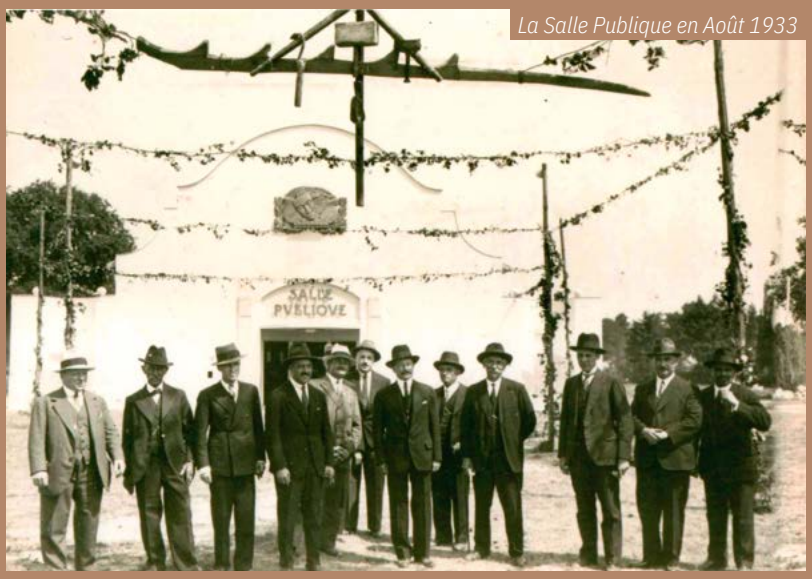

La Salle Publique en Août 1933

La salle des fêtes, baptisée « Salle Publique » à sa construction, a été inaugurée par Auguste LAFON, maire du Teich de 1928 à 1953, le 6 août 1933 en présence de Jean-Louis BEZIAN, maire de Gujan-Mestras, de Pierre DIGNAC, député de la Gironde et d'une foule de nombreux teichois.

En Septembre 1933, elle est louée pour la première fois à Monsieur TICHADEL, directeur de la Scala de Bordeaux. C'est le début d'une longue série de spectacles et de concerts. Dès le début, en 1934, elle sera utilisée par les associations, l'école de musique et les écoles. Il y sera également organisé des séances de théâtre ou de cinématographie.

Entre 1940 et 1941, une unité allemande de 80 soldats sera cantonnée dans la salle et lui fera subir de nombreuses dégradations. Puis ce sera l'extension vers l'arrière du bâtiment dans les années 1950 pour réaliser le premier local des pompiers du Teich, devenu aujourd'hui le local du club du 3ème âge (extraits de l'ouvrage de Raymond Lafargue).

La salle « Art Déco » du Bassin d'Arcachon

Après 82 années d'utilisation, la salle des fêtes a été rénovée en profondeur en 2015. Seuls les murs et la charpente métallique ont été conservés.

Vue de l'intérieur le jour de son inauguration, d'où on peut admirer la scène et son rideau œuvre de Castagnet. Puis de part et d'autre la farandole d'André Caverne, l'extension des galeries du premier étage et tout en haut au dessus de la scène la corne d'abondance de Gaston Pichon. La grande clarté, vient de la verrière qui était installée en toiture, dont les coins apparaissent. Elle dut malheureusement être supprimée en 1951, suite aux problèmes liés aux fuites d'eau.

Les teichois, et invités, se sont déplacés nombreux pour son inauguration. On pourra remarquer, le décor, implanté sur la place en hommage à la forêt et plus particulièrement à la résine (avec le pitey, la mailloche, le hapchot, le sarcle à pela, l'escouarte) au pied du pin sur lequel a été placé un pot de récolte de gemme.

Après une année entière de travaux afin de lui redonner l'éclat de sa jeunesse de 1933, la Salle Publique a été une seconde fois inaugurée le 24 février 2017.

ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses
Ramonage de toutes installations de chauffage
Curage d'égouts
Inspection télévisuelle de canalisations

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80

ASSURANCES & BANQUE

Agents généraux
LAJOUS Hervé
ROUFFINEAU Olivier

Notre engagement / Votre avenir

AGENCE DU SUD BASSIN – 84, avenue Charles De Gaulle	LA TESTE 05 57 52 47 47
AGENCE DU NORD BASSIN – 80, avenue de Bordeaux	ANDERNOS 05 56 82 43 43

CTMI

Chaudronnerie, Serrurerie, Peinture, Sablage,
Fabrications de charpentes métalliques, Portails.

Pro & Particuliers

ZA Sylvabelle - 33470 LE TEICH
Tél/Fax : 05 56 22 69 27 - Mobile : 06 84 20 13 32
ctmi@laposte.net
www.chaudronnerie-ctmi.com

BIGA BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M²

LOCATION BOX

05 57 05 37 65 - 06 08 77 13 90
190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr

École conduite qualité

Les Aigrettes Auto-Moto Ecole

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Permis Voiture

- Traditionnel "B"
- Conduite Supervisée (C.S.)
- Conduite Accompagnée (A.A.C.)
- Remise à niveau
- Récupération de points
- Enseignement Théorique
- Formation "Post permis"

Permis Moto

- A1 - A2- A
- Formation conduite 125 cm³
- Brevet de Sécurité Routière (AM)

Permis Remorque

- Formation au "B96" (≤ 4T250)
- Permis "BE" (+ 4T250)

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr
Adresse Internet : http://automotoecolelesaigrettes.com
Sortie n°3 - A660 - devant Hôtel "All Suites Home"
4, rue Copernic - Technoparc - 33470 LE TEICH

Cave
LE TEICH VIN

Large choix de vins, Champagnes
Whiskies, Rhums,
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux,
Box Cadeaux, Coffrets Gourmand
Expéditions France et Étranger

Tél 05 56 22 88 90
contact@caveleteich.fr
www.caveleteich.fr

OPTIQUE Du Delta
100 % santé –Expert Enfants

OPTIQUE Du Delta
CCial U Express Avenue Bordeaux 33470 Le Teich
Tel : 05.56.22.61.91

La Maison des Obsèques
GROUPE vyv

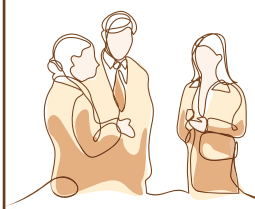

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRAT PRÉVOYANCE
MONUMENT - SOUVENIR

LA MAISON DES OBSÈQUES
LE CENTRE FUNÉRAIRE DU BASSIN
Accompagner ce moment de la vie

lamaisondesobseques.fr

LA TESTE
ZI La Teste - 180 av Denis Papin - 05 56 83 20 64
ARCACHON
14 Bd du Général Leclerc - 05 56 22 73 74
GUJAN-MESTRAS
La Hume - 11 av de Lattre de Tassigny - 05 56 54 48 34

1ER RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES
Harmonie mutuelle GROUPE vyv
mgen GROUPE vyv
mutac LA MUTUELLE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

ARA
Aquitaine Repas et Assistance
POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt* de 50% sur les sommes engagées
*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr
05 56 54 87 87

Cours pour les 11-18 ans
tous les mercredis de 17h
à 17h45

69 € le trimestre

CIRCUIT TRAINING
AQUABIKE
aqua bulle
AQUABOXE
AQUATRAMPOLINE

Plus d'informations
sur aquabulleleteich.com
06 59 10 70 02